

Fédération Française d'Aïkido et de Budo

Aïkikai de France

F.F.A.B.

Que faire en cas de comportement inapproprié de toute nature ?

Je suis un(e) licencié(e) de la FFAB, ou je suis une personne témoin d'un fait concernant un(e) licencié(e) de la FFAB ou une association liée à la FFAB (club affilié ou organe territorial).

Si ce fait me paraît contraire aux textes de la FFAB (statuts, règlement intérieur, charte d'éthique et de déontologie, règlement technique, notamment), que puis-je faire ?

